

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 3
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2015

Le 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

OBJET : ASSAINISSEMENT - Approbation du projet de zonage d'assainissement

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, rappelle que les articles L.2224-8, L.2224-10 et R.2224-6 et suivants du code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-10 précisent que les communes ou les établissements publics de coopération compétents délimitent, après enquête publique :

- Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées.
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien.

L'ancienne Communauté de communes Saône vallée, compétente en matière d'assainissement, a élaboré en concertation étroite avec les communes, le plan de zonage d'assainissement intercommunal institué par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Le projet de plan de zonage constitué de l'assemblage des cartes communales doit à présent être approuvé par le Conseil communautaire de la Communauté de communes Dombes Saône vallée, qui a repris la compétence assainissement. Dix communes sont concernées à savoir : Civrieux, Massieux,

Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Saint Jean de Thurigneux, Toussieux et Trévoux.

Le projet de plan a été soumis à enquête publique du 12 mai 2014 au 21 juin 2014. Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions le 29/07/2014.

Les cartes seront opposables au tiers après transmission au contrôle de légalité du dossier de plan de zonage approuvé, insertion dans un journal habilité et affichage pendant 1 mois minimum dans chaque commune et à la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le plan de zonage intercommunal d'assainissement des communes de Civrieux, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Saint Jean de Thurigneux, Toussieux et Trévoux.
- ✓ **Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs à ce plan de zonage intercommunal

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **24 AVR. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C44-FI

A Trévoux, le 13 avril 2015,



Le Président,
Bernard GRISON